

PLAN DE COURS

ECN-6700 : Atelier de recherche du deuxième cycle

NRC 14384 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Présentation des sujets de mémoire et d'essai par les étudiants du deuxième cycle en économie.

Les personnes inscrites à ce cours devront impérativement avoir un directeur de recherche et un sujet de recherche. De plus, elles devront être capables de remettre, avant la fin du semestre, un projet de recherche de mémoire ou d'essai détaillé (15 à 20 pages).

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	09h00 à 11h50	DES-2128	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=163567>

Coordonnées et disponibilités

Sylvain Eloi Dessy

Enseignant

Local 2290 DES

<https://www.ecn.ulaval.ca/fr/sylvain.dessy>

Sylvain.Dessy@ecn.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 406672

Disponibilités

lundi :

12h30 à 15h30 - [2186 DeSève](#) - du 16 janv. 2023 au 29 avr. 2023

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général	4
Objectifs spécifiques	4
La formule pédagogique du cours	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Présentations orales des revues de littérature	6
Participation	6
Présentation orale des projets de mémoire	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Plagiat	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectif général

La production des résultats de recherche est la préoccupation majeure des économistes. Cependant, même des résultats scientifiquement bien produits n'ont malheureusement aucune valeur, si leurs auteurs n'arrivent pas à convaincre un public fondamentalement sceptique de leur pertinence sociale. Dans tous les domaines de la vie publique, il est bien reconnu que changer des points de vue profondément ancrés dans une tradition des affaires représente un important défi. Dans la profession d'économiste, ce défi est rendu encore plus redoutable par le fait que l'adoption des résultats d'une étude économique par les décideurs politiques peut avoir des implications parfois catastrophiques, si ces résultats sont scientifiquement invalides ou manquent tout simplement de pertinence sociale. Cet enjeu politique des résultats des études économiques est donc la source du scepticisme qui caractérise leur processus de validation. Pour un économiste alors, la capacité de relever ce défi avec brio requiert un véritable talent de communicateur qui fort heureusement s'acquiert au moyen d'un apprentissage rigoureux. À cet effet, l'objectif général de cours est de promouvoir la maîtrise des principes de la rédaction d'un document de recherche en économique, pour application dans la rédaction du mémoire ou de l'essai concluant la formation à la maîtrise en économique.

Objectifs spécifiques

L'objectif principal du cours est d'amener les personnes inscrites à bien maîtriser les règles de la communication scientifique. À la fin de ce cours, vous aurez appris comment:

- Formuler un **titre** informatif et pertinent pour un document de recherche
- Formuler et défendre l'intérêt public d'une question de recherche
- Formuler et défendre la pertinence scientifique d'une méthodologie de recherche
- Faire une revue de la littérature et défendre la pertinence de sa contribution à cette littérature
- Présenter un document de recherche écrit et en faire une présentation orale

La formule pédagogique du cours

Ce cours se fera en mode présentiel. Le cours comporte **trois activités** en présentiel:

1. Présentation des activités pédagogiques par l'enseignement

- Comment formuler une question de recherche
- Comment faire une revue critique de la littérature
- Comment faire une présentation orale d'un document de recherche

2- Présentation de la revue de la littérature en rapport avec le mémoire de recherche

- Formuler la question de recherche de son projet de mémoire
- Présenter la littérature dans laquelle le mémoire fait sa contribution
- Faire une revue critique de la littérature et défendre la valeur ajoutée de ses contributions à cette littérature

3-La présentation orale du projet de recherche

- Donner un titre pertinent à sa présentation et présenter les motivations de sa recherche
- Énoncer la question de recherche et défendre sa pertinence sociale et scientifique
- Faire un résumé pertinent et informatif des principales contributions de sa recherche
- Faire une revue critique de la littérature et défendre la valeur ajoutée de ses contributions à cette littérature
- Faire une description succincte de sa méthodologie de recherche

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 - Présentation des activités pédagogiques du cours - Plan de cours - Activités pédagogiques- Collecte des profils de recherche des personnes inscrites (le formulaire à remplir se trouve parmi les documents de la séance)	18 janv. 2024
Séance 2 - Faire une revue critique de la littérature - Structure de la revue de la littérature- Structure de la présentation orale de la revue de la littérature	25 janv. 2024
Séance 3 - Structure du projet de mémoire - Comprendre la structure du projet de mémoire- Comprendre les principales étapes de la préparation de ce projet- Les principales échéances dans la rédaction du projet de mémoire	1 févr. 2024
Séance 4 - Semaine de préparation avant le début des présentations orales des revues de littérature - Rencontres individuelles avec l'enseignant au besoin- Prendre rendez-vous	
Séance 5 - Semaine de préparation avant le début des présentations orales des revues de littératures - Rencontres individuelles avec l'enseignant au besoin- Prendre rendez-vous	
Séance 9 - Semaine de lecture	4 mars 2024
Séance 6. Présentations des revues de littératures - Chaque présentation dure 20 minutes au maximum- 5 ou 6 présentations par semaine- Toutes les présentations se feront avec un support PowerPoint	14 mars 2024
Séance 7. Présentations des revues de littératures - Chaque présentation dure 20 minutes au maximum- 5 ou 6 présentations par semaine- Toutes les présentations se feront avec un support PowerPoint	21 mars 2024
Séance 11- Préparation des projets de mémoire - Aucune activité en présentiel prévue. - Rencontres individuelles avec l'enseignant sur rendez-vous	
Séance 13 - Présentation des projets de mémoire - Chaque personne inscrite présente son projet de mémoire- La présentation se fait à l'aide d'un support PowerPoint- Chaque présentation dure un maximum de 30 minutes: 20 minutes de présentations et 10 minutes de questions-réponses- Vos directeurs et directrices de recherche sont invité-e-s à participer à votre présentation- 4 présentations par semaine	4 avr. 2024
Séance 14 - Présentation des projets de memoire- suite - Chaque personne inscrite présente son projet de mémoire- La présentation se fait à l'aide d'un support PowerPoint- Chaque présentation dure un maximum de 30 minutes: 20 minutes de présentations et 10 minutes de questions-réponses- Vos directeurs et directrices de recherche sont invité-e-s à participer à votre présentation- 4 présentations par semaine	11 avr. 2024
Séance 15- Présentation des projets de mémoire - suite - Chaque personne inscrite présente son projet de mémoire- La présentation se fait à l'aide d'un support PowerPoint- Chaque présentation dure un maximum de 30 minutes: 20 minutes de présentations et 10 minutes de questions-réponses- Vos directeurs et directrices de recherche sont invité-e-s à participer à votre présentation- 4 présentations par semaine	18 avr. 2024

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Présentations orales des revues de littérature	À déterminer	Individuel	40 %

Participation	À déterminer	Individuel	10 %
Présentation orale des projets de mémoire	À déterminer	Individuel	50 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Présentations orales des revues de littérature

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	local 2225

Participation

Date :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Local 2225

Présentation orale des projets de mémoire

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Remise de l'évaluation :	Local 2225 sdes@ecn.ulaval.ca

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les

diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>


Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf


Politique à l'égard des retards aux évaluations


Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

